



BOSCH

Des technologies pour la vie

* Conditions de l'offre :

Offre valable du 01/03/2022 au 31/03/2022, avec un devis accepté entre le 01/03/2022 et le 30/04/2022, réservée aux particuliers à l'occasion de la réalisation d'une installation de chauffage au gaz naturel.

Bosch s'engage tous les jours à améliorer la qualité de vie et à économiser les ressources. Retrouvez la qualité et l'innovation Bosch dans votre chaudière murale gaz naturel à condensation.

A haute efficacité énergétique, sa technologie propre et économe s'applique autant à réduire les émissions polluantes que la facture de gaz.

Une large gamme de modèles répondant à tout type de besoin et à toutes les configurations d'installation.

75 € TTC remboursés pour l'achat et la pose d'une chaudière Bosch murale gaz naturel à condensation type Condens 4500 W, Condens 8300i W, Condens 8700i W.

Pour bénéficier de l'offre, le particulier devra renvoyer impérativement avant le 31 janvier 2023 (cachet de La Poste faisant foi) à :

Opération Le Mois du Gaz 2022 - Bosch ; Facility n°211108 ; 13915 MARSEILLE CEDEX 15 ; les éléments suivants :

- Le coupon de l'offre concernée,
- Une copie de la facture de l'installateur (date comprise entre le 01/03/2022 et le 31/12/2022) mentionnant l'installation d'une chaudière Bosch murale gaz naturel à condensation,
- Le devis signé,
- Les coordonnées complètes du client,
- Un Relevé d'Identité Bancaire (où figure votre IBAN BIC complet).

Pour toute question relative à l'offre, vous pouvez contacter notre support client via notre formulaire de contact sur <https://serviceconso.facility.fr/>

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 31 janvier 2023. Délai de remboursement : 6 à 8 semaines à compter de la date de réception du dossier conforme.

Offre réservée aux particuliers majeurs résidant en France Métropolitaine, limitée à un remboursement par personne même nom, même prénom, même adresse et/ou même IBAN BIC.